



LIUACFH04_fra-00

Manuel d'utilisation et d'entretien de la Radiocommande

Traduction de la notice d'origine

**Partie B : Conformité et fréquences
(863-870MHz et 915-928MHz)**

SÉRIE AIR



WARNING

LA PRÉSENTE PARTIE DU MANUEL SE COMPOSE DE : Partie B - Informations, instructions et avertissements relatifs à la conformité et aux fréquences (863-870MHz et 915-928MHz). Le Manuel est composé de la Partie A - Générale, Partie B - Conformité et fréquences, Partie C - Unité de transmission, Partie D - Unité de réception, Partie E - Batterie et chargeur de batterie, et de la Fiche technique.

CE MANUEL, Y COMPRISSES TOUTES LES PARTIES QUI LE COMPOSENT, ET TOUTES LES INSTRUCTIONS Y CONTENUES DOIVENT ÊTRE LUS ATTENTIVEMENT ET COMPRISSES AVANT TOUTE OPÉRATION D'INSTALLATION, UTILISATION, ENTRETIEN OU RÉPARATION DE LA RADIOPRÉSENCE AUTEC.

LA NON-LECTURE ET LE NON-RESPECT DE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DE TOUTES LES INSTRUCTIONS APPLICABLES, OU DE TOUTE LIMITATION FOURNIE DANS CE MANUEL PEUT CAUSER DE GRAVES LÉSIONS PHYSIQUES, VOIRE LA MORT, ET/OU DES DOMMAGES AUX OBJETS.

LA RADIOPRÉSENCE AUTEC N'EST PAS UN PRODUIT INDÉPENDANT ET ELLE EST CONSIDÉRÉE EXCLUSIVEMENT COMME UN COMPOSANT D'UNE MACHINE :

- PERMETTANT L'UTILISATION D'UNE RADIOPRÉSENCE DE MANIÈRE APPROPRIÉ,
- POUVANT ÊTRE ACTIONNÉE DE MANIÈRE SÛRE ET CONFORMÉMENT À TOUTES LES DISPOSITIONS LÉGALES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX NORMES APPLICABLES À CETTE RADIOPRÉSENCE.

DE LA MÊME MANIÈRE, LE FABRICANT DE LA MACHINE SUR LAQUELLE LA RADIOPRÉSENCE AUTEC SERA INSTALLÉE EST RESPONSABLE DE réaliser une évaluation des risques profonde et soignée pour déterminer si la RadiopréSENCE Autec est adéquate pour l'actionnement d'une Machine dans des conditions de sécurité et d'efficacité de fonctionnement, en tenant compte des conditions d'emploi et des utilisations prévues de même que celles incorrectes raisonnablement prévisibles, et d'assurer que l'installation, l'entretien et l'utilisation de la RadiopréSENCE Autec et de tous ses composants soient effectués uniquement et entièrement en respectant ce Manuel et conformément à toutes les normes locales et aux normes en matière de sécurité (auxquelles on fait référence dans ce siège comme « Lois, règlements et normes »).

Par rapport au marché américain, les lois, les règlements et les normes comprennent toutes les règles et les normes de l'Occupational Safety & Health Administration (OSHA) (<http://www.osha.gov>), toutes les lois et les dispositions fédérales, nationales et locales, les codes en matière de fabrication et de dispositifs électriques et toutes les normes applicables, y comprises, mais non pas seulement, les normes ANSI.

Il incombe au Fabricant et aux concepteurs de la Machine sur laquelle la Radiocommande Autec sera installée, de vérifier si la structure, l'état, l'organisation et les marquages de la Machine telle qu'elle est installée sur le lieu d'utilisation, sont adéquates et permettent la conduite sécurisée et fiable de la Machine à travers l'interface de la Radiocommande Autec.

IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE, DE L'EXPLOITANT DE L'INSTALLATION ET DE LEURS CONCEPTEURS de veiller à ce que l'installation, l'entretien et l'utilisation de la Radiocommande Autec et de tous ses composants soient effectués uniquement et entièrement en respectant ce Manuel et conformément à toutes les Lois, les Réglementations et les Normes applicables, même locales. Il est également de la responsabilité du Propriétaire, de l'exploitant de l'installation et de leurs concepteurs de veiller à ce que la structure, l'état, l'organisation et les marquages de la Machine et du lieu d'utilisation où la Radiocommande Autec sera installée et utilisée soient appropriés et qu'ils permettent l'utilisation et la commande sécurisée et fiable de la Machine au moyen de l'interface de la Radiocommande Autec.

L'ACTIONNEMENT ET L'UTILISATION DE LA RADIOCOMMANDE AUTEC ET DE LA MACHINE ACTIONNÉE PAR OU AU MOYEN DE LA RADIOCOMMANDE AUTEC N'EST ADMIS QU'À DU PERSONNEL QUALIFIÉ ET CONVENABLEMENT FORMÉ. L'ACCÈS AUX ALENTOURS DE LA MACHINE ACTIONNÉE PAR OU AU MOYEN DE LA RADIOCOMMANDE AUTEC N'EST ADMIS QU'À DU PERSONNEL QUALIFIÉ ET CONVENABLEMENT FORMÉ.

DES OPÉRATIONS INAPPROPRIÉES D'INSTALLATION, D'ACTIONNEMENT, D'ENTRETIEN ET D'ASSISTANCE SUR LA RADIOCOMMANDE AUTEC PEUVENT CAUSER DE GRAVES LÉSIONS PHYSIQUES, VOIRE LA MORT, ET/OU DES DOMMAGES AUX OBJETS. Pour une assistance supplémentaire, se référer à ce Manuel et à chacune de ses parties, ou s'adresser à Autec. Autec décline toute responsabilité face à une installation de la Radiocommande Autec non effectuée par Autec ou à une utilisation ou un entretien quelconque de la Radiocommande Autec non-conforme aux instructions et aux avertissements fournis par Autec et aux lois, aux règlements et aux normes applicables, même locales.

Autec décline toute responsabilité face à une altération ou à une modification quelconque de la Radiocommande Autec, ou à l'utilisation de composants ou de produits non d'origine Autec utilisés ensemble ou incorporés à l'intérieur de la Radiocommande.

IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE, DE L'EXPLOITANT DE L'INSTALLATION ET DE LEURS CONCEPTEURS de veiller à ce que la Radiocommande Autec soit toujours entretenue et révisée en respectant toutes les instructions et tous les avertissements fournis par Autec, et conformément à toutes les Lois, les Réglementations et les Normes applicables, même locales.

IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE, DE L'EXPLOITANT DE L'INSTALLATION ET DE LEURS EMPLOYÉS, CADRES ET SUPERVISEURS de veiller à ce que tous les Utilisateurs de la Radiocommande Autec et toutes les Personnes qui travaillent ou travailleront avec ou à proximité de la Machine actionnée par ou au moyen de la Radiocommande Autec soient complètement et dûment formés par du personnel qualifié sur l'utilisation correcte et sûre de la Radiocommande Autec et sur la Machine, y compris et sans restriction l'entièvre familiarité et la compréhension des instructions et des avertissements fournis par Autec, ainsi que de toutes les Lois, les Réglementations et les Normes applicables, même locales. Ils sont également responsables de vérifier si ces Utilisateurs ou d'autres Personnes utilisent ou travaillent toujours de manière sûre avec la Radiocommande Autec et SEULEMENT en respectant les instructions et les avertissements fournis par Autec et conformément aux Lois, aux Réglementations et aux Normes applicables, même locales. LE NON-RESPECT DE CETTE INDICATION PEUT CAUSER DE GRAVES LÉSIONS PHYSIQUES, VOIRE LA MORT, ET/OU DES DOMMAGES AUX OBJETS.

IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE, DE L'EXPLOITANT DE L'INSTALLATION ET DE LEURS EMPLOYÉS, CADRES ET SUPERVISEURS de veiller à ce que la zone où la Machine actionnée par ou au moyen de la Radiocommande Autec se trouve et fonctionne soit clairement définie et indiquée, en respectant toutes les instructions et tous les avertissements fournis par Autec et conformément aux Lois, aux Réglementations et aux Normes applicables, même locales. Ils doivent également vérifier si les indications qui avertissent et signalent à TOUTES LES PERSONNES que la Machine est actionnée par ou au moyen d'une Radiocommande et qui interdisent tout accès non autorisé à la zone sont suffisantes. LE NON-RESPECT DE CETTE INDICATION PEUT CAUSER DE GRAVES LÉSIONS PHYSIQUES, VOIRE LA MORT, ET/OU DES DOMMAGES AUX OBJETS.

SI LA RADIOCOMMANDÉ AUTEC N'EST PAS UTILISÉE DE MANIÈRE SÛRE ET EN RESPECTANT LES INSTRUCTIONS ET LES AVERTISSEMENTS FOURNIS PAR AUTEC, ET CONFORMÉMENT AUX LOIS, AUX RÈGLEMENTS ET AUX NORMES APPLICABLES, MÊME LOCALES, ET/OU SI L'UTILISATION DE LA RADIOCOMMANDÉ EST AUTORISÉE À DES UTILISATEURS OU À D'AUTRES PERSONNES QUI NE SONT PAS CONVENABLEMENT FORMÉES POUR L'UTILISATION SÛRE ET CORRECTE DU SYSTÈME OU DE LA MACHINE SUR LEQUEL LA RADIOCOMMANDÉ EST INSTALLÉE, DE GRAVES LÉSIONS PHYSIQUES, VOIRE LA MORT, ET/OU DES DOMMAGES AUX OBJETS PEUVENT SE VÉRIFIER.

SOMMAIRE

1	Informations pour consulter les instructions	7
1.1	Structure du Manuel d'utilisation et d'entretien	7
1.2	Légende et terminologie	9
1.3	Symboles	9
1.4	Destinataires des instructions	10
1.5	Conservation des instructions	10
1.6	Propriété intellectuelle	10
2	Présentation synthétique du produit	11
2.1	Série, Radiocommande et Unité	11
2.2	Contacts et adresses utiles	11
2.3	Garantie	11
2.4	Assistance et pièces de rechange	11
3	Conformité	12
3.1	Conformité CE	12
3.2	Conformité FCC/IC	12
4	Fréquences	15
4.1	Bande de fréquences 863-870MHz	15
4.2	Bande de fréquence 915-928MHz	16

1 Informations pour consulter les instructions



Avant de lire la présente partie du Manuel, il faut avoir lu et compris la partie générale (Partie A) du Manuel fourni avec la Radiocommande.

1.1 Structure du Manuel d'utilisation et d'entretien

Le Manuel d'utilisation et d'entretien de la Radiocommande Autec de la série Air consiste en différentes parties, toutes ensemble composent le Manuel qui doit être lu, compris et appliqué dans l'utilisation et l'entretien de la Radiocommande, par le Propriétaire de la Radiocommande, l'Utilisateur et par toutes les Personnes qui, pour une raison quelconque, doivent travailler avec la Radiocommande ou avec la Machine sur laquelle elle est installée. La structure du Manuel d'utilisation et d'entretien de la Radiocommande est décrite dans le tableau suivant.

Partie	Titre	Contenus
A	Partie générale	<ul style="list-style-type: none"> - Informations de caractère général de la série. - Indications pour l'évaluation des risques du système « Machine+Radiocommande ». - Avertissements d'installation de la Radiocommande. - Avertissements pour l'utilisation et l'entretien de la Radiocommande. - Instructions pour un transport correct et une conservation correcte de la Radiocommande.
B	Conformité et fréquences	<ul style="list-style-type: none"> - Bandes de fréquence de travail de la Radiocommande. - Conformité et références aux normes de la Radiocommande.
C	Unité de transmission	<p>Description et instructions de l'Unité de transmission, comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la description du fonctionnement, - les commandes, - les signalisations lumineuses, - les dysfonctionnements, - les instructions supplémentaires par rapport à la partie générale.
D	Unité de réception	<p>Description et instructions de l'Unité de réception, comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la description du fonctionnement, - les signalisations lumineuses, - les dysfonctionnements, - les instructions supplémentaires par rapport à la partie générale.
E	Batterie et chargeur de batterie	<p>Description, avertissements et instructions des batteries et des chargeurs de batterie, comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la description du fonctionnement, - les signalisations lumineuses, - les dysfonctionnements, - Instructions pour l'Utilisateur.

Les instructions d'utilisation et d'entretien sont complétées par la fiche technique de la Radiocommande qui :

- décrit la configuration de l'Unité de transmission,
- indique la correspondance entre les commandes envoyées par l'Unité de transmission et celles disponibles dans l'Unité de réception.

Toutes les instructions d'utilisation et d'entretien font partie intégrante de la Radiocommande Autec, de même que de la Machine, du système, du dispositif ou de l'installation qui est équipé de la Radiocommande.

Le Fabricant de la Machine ou de l'installation sur laquelle la Radiocommande est installée, le Propriétaire et l'Utilisateur de la Machine doivent vérifier si le Manuel d'utilisation et d'entretien et les parties qui le composent sont insérés dans le Manuel d'utilisation et d'entretien de la Machine.



Les traductions du Manuel sont contenues dans le CD en annexe à chaque Manuel d'utilisation et d'entretien.

Pour identifier dans le CD chaque partie du Manuel dans la langue nécessaire, agir comme suit :

- identifier la section correcte selon le numéro de série de la Radiocommande,
- choisir la langue souhaitée,
- sélectionner chaque partie du Manuel en utilisant le code présent sur la couverture de chacune d'elles.



1.2 Légende et terminologie

	Contacter Autec en cas de doute ou de questions sur les instructions, le symboles, les avertissements ou les images.
---	--

Dans cette partie du Manuel, les termes énumérés ci-dessous auront les mêmes définitions présentées dans le même paragraphe de la partie générale (Partie A) :

- **Unité**
- **Radiocommande**
- **Unité de transmission**
- **Unité de réception**
- **Machine**
- **Fabricant**
- **Installateur**
- **Utilisateur**
- **Technicien d'entretien**
- **Manuel ou Manuel d'utilisation et d'entretien**
- **Manuel d'installation**
- **Personne**
- **Propriétaire**

Les fonctions indiquées pour le Fabricant, l'Installateur, l'Utilisateur et le Technicien d'entretien peuvent être développées spécifiquement par un seul sujet, qui aura les compétences nécessaires et prendra les responsabilités correspondantes. Chaque sujet doit connaître les instructions du instruction en fonction de l'activité qu'il exerce.

Par exemple, si un Fabricant développe aussi la fonction d'Installateur, et/ou de Technicien d'entretien, il devra connaître et suivre aussi les instructions spécifiquement destinées à ces sujets. Le même critère devra être appliqué au cas où, par exemple, un Utilisateur prendrait la fonction de Fabricant et/ou d'Installateur.

1.3 Symboles

	Ce symbole indique les parties du texte du Manuel qui doivent être lues avec un attention particulière.
---	---

 WARNING	Ce symbole indique des parties du texte du Manuel contenant des avertissements, des informations et/ou des instructions particulièrement importantes du point de vue de la sécurité et dont la non-compréhension peut causer des dangers aux Personnes et/ou aux objets.
--	--

1.4 Destinataires des instructions

Les destinataires des instructions sont énumérés dans le même paragraphe de la partie générale : consulter donc cette partie.

1.5 Conservation des instructions

Les consignes pour la conservation des instructions sont décrites dans le même paragraphe de la partie générale : consulter donc cette partie.

1.6 Propriété intellectuelle

Les liens associés à la propriété intellectuelle sont décrits dans le même paragraphe de la partie générale : consulter donc cette partie.

2 Présentation synthétique du produit

2.1 Série, Radiocommande et Unité

La présente partie du Manuel décrit :

- la conformité de la Radiocommande de la série Air aux normes, aux exigences et aux conditions de fonctionnement de chaque pays et
- les différentes bandes de fréquence à l'intérieur desquelles la Radiocommande peut fonctionner.

Les Radiocommandes Autec de la série Air sont conçues pour être utilisées sur des Machines dans le but de fournir une interface de commande, utilisable depuis une distance et une position appropriées, pour gérer leur système de commande et de contrôle.

2.2 Contacts et adresses utiles

Les Radiocommandes sont fabriquées par Autec srl – Via Pomaroli, 65 – 36030 Caldognone (VI) – ITALIE.

Les contacts d'Autec, des ses distributeurs, revendeurs et Techniciens d'entretien agréés sont disponibles sur le site Web www.autecsafety.com.

2.3 Garantie

Les conditions générales de garantie sont indiquées dans la feuille spécifique en annexe à la présente documentation et dans la section spécifique du site Web www.autecsafety.com.

2.4 Assistance et pièces de rechange

Pour demander des interventions d'assistance technique et/ou des pièces de rechange, se référer aux contacts énumérés sur le site Web www.autecsafety.com.

Lors de la demande à Autec ou à un distributeur, revendeur et Technicien d'entretien agréé, il faudra informer le numéro de série de la Radiocommande, indiqué dans la plaque d'identification de l'Unité de transmission et/ou de l'Unité de réception.

3 Conformité

Les destinataires des instructions doivent :

- vérifier si la Radiocommande fonctionne à l'intérieur de la bande de fréquence autorisée dans le pays où elle est utilisée ;
- constater que la Radiocommande fonctionne correctement conformément aux normes applicables dans son pays ;
- ne pas modifier la conformité de la Radiocommande, en réalisant des modifications ou des interventions techniques pouvant altérer son fonctionnement.

Lors de l'instruction et de l'utilisation des Radiocommandes Autec, il faut respecter les dispositions locales qui imposent le maintien de la conformité des produits aux normes locales, et les normes spécifiques concernant la sécurité pendant l'utilisation de Radiocommandes ou des dispositifs électriques, dans le milieu de travail et en dehors de celui-ci.

3.1 Conformité CE

Conformément aux dispositions en vigueur dans l'Union européenne, une des exigences nécessaires afin qu'une Radiocommande ait la conformité CE est celui de fonctionner à une des fréquences autorisées. Dans le cas contraire, la Radiocommande ne peut pas être considérée conforme.

Chaque Radiocommande de la série Air opérant sur la bande de fréquence 863-870 MHz est conforme à la directive 2014/53/UE (RED) et à ses exigences nécessaires.

Chaque Radiocommande est aussi conforme aux normes harmonisées reportées dans la déclaration de conformité UE, en vigueur et applicables à la date d'introduction de la Radiocommande sur le marché.

La déclaration de conformité UE de la Radiocommande Autec est jointe à la radiocommande.



3.2 Conformité FCC/IC

Une Radiocommande de la série Air qui fonctionne dans la bande de fréquence 915-928MHz est conforme aux exigences des normes suivantes :

- FCC (Federal Communication Commission) Part 15
- IC (Industry Canada) RSS-102

Les codes d'identification des approvals correspondants sont indiqués, pour chaque type d'Unité de transmission et pour chaque type d'Unité de réception de la série Air, dans le tableau suivant.

Unité	FCC ID	numéro IC
Unité de transmission AJC Model J4A Type NZ3QH	OQA-J4ANZ3QH	9061A-J4ANZ3QH
Unité de transmission LK NEO 6 DF Model LKN Type DA1LH	OQA-LKNDA1LH	9061A-LKNDA1LH
Unité de transmission LK NEO 6/LK NEO 8 Model LKN Type LA1JH	OQA-LKNLA1JH	9061A-LKNLA1JH

Unité	FCC ID	numéro IC
Unité de transmission LK NEO 10 DF Model LKN Type DA2NH	OQA-LKNDA2NH	9061A-LKNDA2NH
Unité de transmission LK NEO 10/LK NEO 12 Model LKN Type LA2MH	OQA-LKNLA2MH	9061A-LKNLA2MH
Unité de transmission SK4 Model SK4 Type LA0PH	OQA-SK4LA0PH	9061A-SK4LA0PH
Unité de réception ACRS13-G Model RGA Type GC0FH	OQA-AIRRT42FH ^d	9061A-AIRRT42FH ^{a b c}
Unité de réception DCRS13 Model RGM Type KC0FH	OQA-AIRRT42FH ^d	9061A-AIRRT42FH ^{a b c}
Unité de réception ACRS13-L Model RLB Type HC0FH	OQA-AIRRT42FH ^d	9061A-AIRRT42FH ^{a b c}
Unité de réception ACRM15 Model RMC Type EC0FH	OQA-AIRRT42FH ^d	9061A-AIRRT42FH ^{a b c}
Unité de réception DCRM24 Model RMG Type MC0FH	OQA-AIRRT42FH ^d	9061A-AIRRT42FH ^{a b c}
Unité de réception ACRM5E Model RMH Type NC0FH	OQA-AIRRT42FH ^d	9061A-AIRRT42FH ^{a b c}
Unité de réception MVRCAN Model RNF Type LC0FH	OQA-AIRRT42FH ^d	9061A-AIRRT42FH ^{a b c}
Unité de réception MVRL9E Model RRL Type PC0FH	OQA-AIRRT42FH ^d	9061A-AIRRT42FH ^{a b c}
Unité de réception MVRDIN Model RSN Type QC0FH	OQA-AIRRT42FH ^d	9061A-AIRRT42FH ^{a b c}
Unité de réception ACRDIN Model RSP Type RC0FH	OQA-AIRRT42FH ^d	9061A-AIRRT42FH ^{a b c}

- a. Conformément à la réglementation d'Industrie Canada, le présent émetteur radio peut fonctionner avec une antenne d'un type et d'un gain maximal (ou inférieur) approuvé pour l'émetteur par Industrie Canada. Dans le but de réduire les risques de brouillage radioélectrique à l'intention des autres utilisateurs, il faut choisir le type d'antenne et son gain de sorte que la puissance isotrope rayonnée équivalente (p.i.r.e.) ne dépasse pas l'intensité nécessaire à l'établissement d'une communication satisfaisante.

- b. Le présent émetteur radio a été approuvé par Industrie Canada pour fonctionner avec les types d'antenne énumérés ci-dessous et ayant un gain admissible maximal et l'impédance requise pour chaque type d'antenne. Les types d'antenne non inclus dans cette liste, ou dont le gain est supérieur au gain maximal indiqué, sont strictement interdits pour l'exploitation de l'émetteur.

Type d'antenne	Gain d'antenne	Impédance de l'antenne
Autec stylus λ/4	<0dBi	50 Ohm

- c. Autec vous autorise seulement à utiliser l'antenne dédiée fournie avec la Radiocommande ou comme pièce de rechange d'origine. L'utilisation de tout autre type d'antenne est interdite et annulerait la garantie.
- d. Placez l'antenne de l'Unité de réception dans une position qui permet de garantir au moins une distance minimale de 20 cm avec toutes les Personnes qui peuvent être dans la zone de travail.

	Lire attentivement la section du Manuel de la partie générale et de la partie spécifique de l'Unité de réception où la position de l'antenne est décrite.
---	---

3.2.1 Federal Communications Commission (FCC)

This device complies with part 15 of the FCC Rules.

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) this device may not cause harmful interference, and
- (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Any changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

3.2.2 Industry Canada (IC)

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

- (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

4 Fréquences

Les Radiocommandes de la série Air peuvent opérer sur deux bandes de fréquences distinctes : 863-870MHz ou 915-928MHz.



La fréquence à laquelle une Radiocommande peut opérer est imposée par les lois et les réglementations en fonction du marché d'utilisation. Afin que le système « Machine+Radiocommande » soit conforme et puisse donc être utilisé, ces lois et ces normes doivent être respectées : dans le cas contraire, la Radiocommande ne peut ni ne doit être utilisée.

Autec ne pourra assumer aucune responsabilité si la Radiocommande est configurée avec une fréquence non autorisée dans le pays d'utilisation.

À l'intérieur de la bande de fréquence où une Radiocommande fonctionne, la recherche d'une fréquence libre dans laquelle fonctionner s'effectue automatiquement.

4.1 Bande de fréquences 863-870MHz

4.1.1 Fréquences

La liaison radioélectrique entre les unités des radiocommandes Autec de la série Air s'effectue à l'une des fréquences autorisées par les réglementations européennes en vigueur lors de leur introduction sur le marché.

Fréquences utilisées	128
Puissance RF	< 25 mW ERP
Canalisation utilisée	50 kHz
Rayon d'action (typique)	100m (330ft)

Les Unités des Radiocommandes Autec de la série Air :

- elles utilisent une fréquence de travail comprise dans la bande 863-870 MHz,
- elles vérifient si la fréquence est libre avant de l'utiliser,
- elles modifient continuellement la fréquence de travail de manière à garantir la liaison radioélectrique, même en présence de brouillages.

4.1.2 Pays d'utilisation

Les Radiocommandes de la série Air opérant sur la bande de fréquences 863-870 MHz sont utilisables au sein de l'Ue (Union européenne) et de l'EFTA (European Free Trade Association). Vérifiez sur la plaque des données techniques de l'Unité dans quel marché les Radiocommandes peuvent être utilisées.

4.2 Bande de fréquence 915-928MHz

4.2.1 Fréquences

La liaison radioélectrique entre les unités des Radiocommandes Autec de la série Air s'effectue à l'une des fréquences admises par les réglementations USA, canadiennes et australiennes en vigueur lors de l'introduction sur le marché.

Fréquences utilisées	256
Puissance RF (FCC et IC)	conformément aux conditions requises FCC et IC
Canalisation utilisée	50 kHz
Rayon d'action (typique)	100m (330ft)

4.2.2 Pays d'utilisation

Les Radiocommandes de la série Air opérant sur la bande de fréquence 915-928MHz peuvent être utilisées sur les marchés suivants : américain, canadien et australien.

Vérifiez sur la plaque des données techniques de l'Unité dans quel marché les Radiocommandes peuvent être utilisées.



Via Pomaroli, 65 - 36030 Caldognو (VI) - Italy
Tel. +39 0444 901000 - Fax +39 0444 901011
info@autecsafety.com - www.autecsafety.com

MADE IN ITALY